REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Ville de Gex

PROJET PÉDAGOGIQUE

Année scolaire 2020-21

ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS

Maison des **J**eunes et de la **C**ulture de **G**ex

Accueil de Loisirs Adolescents
Maison des Jeunes et de la Culture de Gex
47, rue de Gex-la-Ville, 01170 GEX
Tél : 0450417574 – 0783423468
Courriel : secteurjeunes@mjcgex.fr - info@mjcgex.fr
http://mjcgex.fr/

Table des matières

1. Présentation de l'Accueil de Loisirs Adolescents---------- 2
1.1. Introduction---------- 2
1.2. Accueil périscolaire---------- 2
1.3. Les séjours---------- 3
1.4. Espace projets---------- 3
1.5. Modalités d'inscriptions---------- 3
1.6. Les repas et goûters---------- 4
1.7. Lien avec les familles « La place des parents »---------- 4
1.8. Journées type---------- 5
1.9. Les locaux---------- 6
1.10. Hygiène, sécurité, assurance---------- 6

2. Les objectifs pédagogiques---------- 7
2.1. Les volontés et méthodes pédagogiques---------- 7
2.2. Les projets et animations---------- 8
2.3. Les objectifs généraux et opérationnels---------- 9
2.4. Evaluation---------- 12

3. L'équipe d'encadrement---------- 13
3.1. Exigences réglementaires---------- 13
3.2. Membres de l'équipe et rôles de chacun----------14

4. Grille Tarifaire---------- 15

1. Présentation de l'Accueil de Loisirs Adolescents

1.1. Introduction

Au sein de la Maison des Jeunes et de la Culture de Gex, l'Accueil de Loisirs Adolescents a pour vocation de permettre aux jeunes de 11 à 17 ans d'avoir un espace qui leur est dédié. Plusieurs formes d'accueil sont proposées, elles tendent à répondre aux besoins de vie de groupe de cette tranche d'âge, ainsi qu'aux besoins des familles qui sont à la recherche d'un lieu d'épanouissement pour leur enfant.

Le projet pédagogique porte les orientations et valeurs du projet associatif de la Maison des Jeunes et de la Culture de Gex, il est rédigé par l'équipe d'encadrement et de direction, et permet de définir le fonctionnement général de l'Accueil de Loisirs Adolescents.

1.2. Accueil périscolaire

L'Accueil de Loisirs Adolescents ouvre ses portes les :

➡ **Mercredi soir entre 17h00 et 19h00** pendant la période scolaire.

Ces temps sont proposés sous forme d'accueil libre. Une salle dédiée aux adolescents leur permet de se retrouver dans un environnement propice au partage. Des soirées éventuelles peuvent être prévues les vendredis soirs.

➡ **Vacances scolaires du lundi au vendredi de 8h45 à 18h00**

- **19 au 30 Octobre 2020**
- **08 au 19 Février 2021**
- **12 au 23 Avril 2021**
- **12 au 30 Juillet 2021**
- **23 au 27 Août 2021**

Pour chaque semaine d'ouverture, un programme est proposé par l'équipe d'encadrement. Les activités sont diversifiées et peuvent être sportives, culturelles, ludiques, éducatives, innovantes ou habituelles, avec toujours pour volonté de répondre aux objectifs pédagogiques fixés.
Les arrivées se font entre 8h45 et 9h30, les départs entre 17h00 et 18h00, des modifications peuvent être apportées en fonction des sorties. Généralement, les semaines se ponctuent par les soirées des **vendredis jusqu'à 22h00**.

1.3. Les séjours

Deux séjours de 5 jours sont généralement organisés dans l'année scolaire, un séjour d'hiver pendant la période des vacances scolaires de Février, et un séjour d'été pendant la période des vacances scolaires de Juillet. Compte tenu de la situation financière actuelle, seul le camp d'été sera proposé en 2021.

1.4. Espace projet

Pendant l'année les jeunes peuvent être demandeurs et force de propositions sur la création de projets individuels, ou en groupe.

L'équipe d'animation tend à favoriser la démarche de projets en impliquant les jeunes dans ces temps de loisirs. Aussi, les activités proposées ne sont pas figées, et peuvent être modifiées en fonction des envies des membres du groupe. En fonctionnant ainsi nous souhaitons répondre au besoin d'autonomie des jeunes, et leur donnons l'opportunité d'être acteurs de leur temps passé au sein de l'Accueil de Loisirs Adolescents.

1.5. Modalités d'inscriptions

L'inscription est obligatoire et se fait à l'accueil de la MJC, ou directement en ligne sur le site internet de la structure *http://mjcgex.fr/*
L'inscription pour les mercredis est annuelle, les inscriptions pour les vacances scolaires se font en amont de chaque période, elles débutent un mois avant le début de chaque vacances. Pour les familles nouvelles au sein de l'Accueil de Loisirs Adolescents, nous préférons privilégier le mode d'inscription à l'accueil afin de permettre à l'équipe d'encadrement de faire connaissance avec elles.

Pièces justificatives obligatoires pour valider une inscription

- ✓ Fiche d'adhésion dûment complétée (téléchargeable sur le site internet *mjcgex.fr*)
- ✓ Fiche sanitaire (téléchargeable sur le site internet *mjcgex.fr*)
- ✓ Copie du carnet de vaccination à jour
- ✓ Autorisation de sortie du territoire (téléchargeable sur le site internet *mjcgex.fr*)
  + copie de la pièce d'identité du signataire

Un dossier d'inscription doit être complet pour être validé, nous ne pourrions accueillir un jeune dont toutes les pièces justificatives ne seraient pas réunies.

1.6. Les repas, les goûters

Les repas et goûters doivent être apportés sous forme de piquenique. Une salle cuisine est aménagée au sein de la MJC pour les temps de repas et de goûters.

Afin de respecter les normes sanitaires en matière de stockage des repas, un réfrigérateur est à disposition de l'Accueil de Loisirs Adolescents. Lors des journées de sortie, et plus particulièrement en période estivale, l'équipe d'encadrement emporte des glacières permettant le stockage des repas, au moins pendant les temps de transport.

Un four micro-onde est également disponible pour les repas pouvant être réchauffés.
Les goûters doivent aussi être apportés par les jeunes.

Nous souhaitons sensibiliser les familles quant aux apports nutritifs nécessaires pour cette tranche d'âge afin que chacun prévoit suffisamment de ration, et notamment pour les journées de sorties sportives. L'équipe d'encadrement prévoit généralement de proposer des goûters sur certaines journées.

1.7. Lien avec les familles

Les informations nécessaires concernant les dates d'accueil, les modalités d'inscriptions et le fonctionnement général sont transmises aux familles lors de l'inscription. Ces informations sont également disponibles sur le site internet *mjcgex.fr* pour les inscriptions en ligne.
Un tableau d'information dédié à l'Accueil de Loisirs Adolescents se situe au sein de la MJC.
La secrétaire d'accueil de la MJC, l'équipe d'encadrement ainsi que la directrice de la MJC ont connaissance du projet pédagogique et peuvent ainsi renseigner les familles et répondrent aux divers questionnements.

Une communication par voie dématérialisée est faite auprès des familles des jeunes inscrits en amont de chaque période afin de rappeler les informations générales et les éventuels tenues vestimentaires demandées en fonction des activités prévues. Le numéro de téléphone de la responsable de l'Accueil de Loisirs Adolescents leur est transmis.

Il nous paraît important de permettre aux familles d'avoir de la visibilité sur les actions menées au sein de cet accueil, pour ce, nous proposons au moins une fois dans l'année scolaire un évènement organisé par les jeunes et à destination de leurs familles.

Lors de la préparation des séjours d'hiver et d'été les familles des jeunes inscrits sont sollicitées pour l'organisation de la vie collective du séjour. Nous souhaitons être réceptifs à leurs demandes et volontés.

LA PLACE DES PARENTS

ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS - MJC GEX

Associer les parents, leur faire une place au sein de notre accueil et des projets de fonctionnement est une volonté de notre équipe pédagogique. Nous souhaitons permettre aux familles de **découvrir la vie de leurs enfants et leurs temps passés à l'Accueil de Loisirs Adolescents.**

COÉDUCATION

C'est le **partage** des compétences éducatives et des espaces dans lesquels évoluent les adolescents jusqu'à l'autonomie, c'est œuvrer ensemble, dans une optique de **complémentarité éducative.**

COMMUNICATION

Pour permettre cette visibilité et ce partage, l'équipe pédagogique organise, avec les jeunes, des événements pour lesquels les familles sont invitées à **participer**. Plusieurs outils de communication sont également mis en place: le compte Instagram, le livret de doléances, les réunions de préparation des camps, des sondages. Certaines de nos activités peuvent être **coencadrées**, certaines sorties permettent aussi aux familles de nous accompagner. Dans notre démarche, l'équipe d'animation souhaite faire **connaissance** avec les familles, les **sensibiliser** sur le fonctionnement, avec pour objectif la **valorisation du vivre ensemble** et l'importance de **l'investissement** de chaque acteur de l'Accueil de Loisirs Adolescents.

1.8. Journées type

Périscolaire des mercredis

Heures	Contenu
17h00 à 18h00	Accueil, temps d'échange Accueil libre ou buvette des jeunes
18h00 à 19h00	Animations ou accueil libre Départs

Vacances scolaires

Heures	Contenu
8h45 à 9h30	Accueil échelonné
9h30 à 10h	Temps libre
10h à 11h45	Animations et activités en fonction du programme
11h45 à 13h30	Repas, temps libre
13h30 à 15h30	Animations et activités en fonction du programme
15h30 à 16h30	Temps libre
16h30 à 17h	Goûter
17h à 18h	Départs échelonnés

Séjours

Heures	Contenu
8h à 8h45	Réveil, douches
8h45 à 9h30	Petit déjeuner
10h à 12h	Activités
12h à 13h	Repas
13h à 14h	Temps libre
14h à 16h	Activités
16h à 16h30	Goûter
16h30 à 18h30	Temps calme
18h30 à 19h	Temps de groupe
19h à 20h	Repas
20h à 22h	Veillée et couchés échelonnés

1.9. Les locaux

L'Accueil de Loisirs Adolescents se situe au sein de la MJC de Gex. Les locaux appartiennent à la mairie de Gex. Le registre de sécurité du bâtiment est à jour, et disponible pour consultation auprès du secrétariat de la mairie de Gex.

La salle dédiée à cet accueil comprend différents équipements adaptés pour les jeunes. Des jeux de société, des jeux vidéo, des livres et bandes dessinées, un billard, un babyfoot, une table de pingpong et un coin salon sont à disposition du groupe.

Une salle cuisine, équipée d'un réfrigérateur, d'un micro-onde et d'un évier, est prévue pour les temps de repas et de goûters.

Lors des semaines d'accueil pendant les vacances scolaires, plusieurs salles d'activités sont également à disposition du groupe au sein du bâtiment de la MJC. Pendant les temps d'accueil des mercredis, les autres salles sont utilisées par les différentes activités proposées à la MJC, le groupe occupe parfois le hall de la structure lors de l'ouverture de la buvette des jeunes.

1.10. Hygiène, sécurité et assurance

L'Accueil de Loisirs Adolescents est affilié à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes Auvergne (DRDJSCS). Nous répondons à leurs exigences réglementaires. Cet accueil dépend de la Maison des Jeunes et de la Culture de Gex, association loi 1901, qui assure la couverture en matière d'assurance de Responsabilité Civile pour tous les services au bénéfice de l'ensemble des encadrants et usagers.

Au sein de l'accueil, la responsable sanitaire titulaire du P.S.C.1 est garante du respect des mesures d'hygiène. Elle tient à jour une trousse à pharmacie ainsi qu'un registre de soins. Les soins donnés se font dans la limite des droits de la responsable sanitaire. Aucun traitement médicamenteux ne pourra être administré sans ordonnance médicale. Elle s'assure de prendre connaissance des fiches sanitaires des jeunes inscrits pour anticiper la prise en charge d'éventuels régimes particuliers.

La salle Jeunes, la cuisine, les sanitaires ainsi que les équipements électroménagers sont quotidiennement nettoyés par une entreprise prestataire qui signe un registre d'entretien. Compte tenu de la situation sanitaire due au Covid-19 les points de contacts sont désinfectés deux fois par jour par une entreprise prestataire.

Lors de transports, l'équipe d'encadrement veille au respect des mesures de sécurité.

2. Les objectifs pédagogiques

2.1. Les volontés et méthodes pédagogiques

L'Accueil de Loisirs Adolescents est accessible par tous et pour tous. Cette accessibilité est favorisée au sein de la MJC, par la politique tarifaire, et par le mode d'intégration des jeunes. Chacun, en fonction de son milieu et de son parcours doit pouvoir accéder aux activités proposées. L'ensemble de nos réflexions devront nécessairement prendre en compte le profil et l'histoire des jeunes. Cette ouverture et cet accès à tous visent à favoriser la mixité sociale.

Nos volontés pédagogiques, nous mettons l'accent sur…

La vie en collectivité, c'est promouvoir l'autonomie des jeunes, et permettre l'implication de chacun pour évoluer dans un esprit de partage, c'est œuvrer ensemble pour un intérêt commun.

La citoyenneté, c'est considérer que le jeune est citoyen en devenir. Il doit avoir conscience de ses droits, de ses devoirs et de son engagement au sein de la société. Le collectif lui permettra de développer son esprit critique et son libre arbitre. Des débats et des méthodes de votes sont régulièrement proposés pour impliquer chacun dans les décisions de groupe. Parmi les jeunes participants, deux représentants de l'Accueil de Loisirs Adolescents sont élus chaque année.

L'éducation partagée et la coéducation, c'est permettre de déterminer des décisions de vie collectives communes pour réaffirmer le groupe dans son ensemble face aux demandes individuelles. C'est aussi impliquer les familles en ouvrant l'Accueil de Loisirs Adolescents sur l'extérieur afin que chacun puisse différencier et repérer les différents acteurs œuvrant auprès des jeunes. La place des parents est toujours prise en compte. Nous souhaitons également sensibiliser les familles sur les bénéfices qui peuvent découler d'un projet collectif, plutôt qu'être uniquement consommateur d'une prestation que le jeune n'aurait pas nécessairement choisi.

Nos méthodes pédagogiques nous permettent de…

Prendre en compte et respecter les besoins des jeunes de cette tranche d'âge par la mise en place d'un environnement adapté, et d'activités organisées pour, et souvent par les jeunes. La gestion des temps de chaque journée est pensée pour offrir aux jeunes un cadre qui leur correspond. Au-delà des animations, les temps libres permettent de répondre au besoin de vie de groupe des jeunes, c'est aussi souvent lors de ces temps que les animateurs

parviennent à créer des liens privilégiés avec les jeunes, et que chacun peut s'approprier le lieu en choisissant comment utiliser ces temps.
L'animateur adopte une posture d'accompagnant auprès des jeunes. Il n'impose pas et ne cherche pas à convaincre, il insuffle une dynamique de groupe, invitant au questionnement pour une réflexion collective.

Les temps d'échanges sont fréquents en début ou fin de chaque journée. Ces échanges permettent de réunir l'ensemble des jeunes et de l'équipe, de faire le point sur les animations proposées ou choisies, les décisions à prendre, les projets en cours etc… Nous souhaitons ainsi permettre à chacun de s'exprimer, de trouver sa place tout en favorisant le dialogue et l'expression des jeunes.

Plusieurs moyens d'expression sont mis en place, les échanges de groupe, la boite et le mur d'expression libre, le compte Instagram de l'Accueil de Loisirs Adolescents, et le tableau d'affichage.

Au travers des situations que nous rencontrons auprès des jeunes, nous analysons, évaluons et réajustons nos pratiques, afin de toujours donner du sens à nos actions.

2.2. Les projets et animations

Les activités sont proposées en fonction d'abord des demandes des jeunes, mais aussi en fonction des moyens mis à disposition. Elles peuvent être aussi proposées directement par l'équipe d'encadrement. Un planning est établi pour chaque période de vacances scolaires.

Pour l'accueil des mercredis pendant l'année scolaire, le programme est créé avec les jeunes. La buvette des jeunes permet de récolter des fonds pour financer d'éventuels projets ou sorties particulières, et permet également une implication collective plus forte.

2.3. Les objectifs généraux et opérationnels

Objectif 1 : **Favoriser l'accueil de tous**

- Faciliter l'intégration des nouveaux
- Organiser des jeux de connaissance
- Utiliser les jeux et sports collectifs afin de créer des liens
- Veiller au non rejet
- Maintenir le groupe
- Surveiller la formation de clan
- Impliquer les nouveaux rapidement dans un projet collectif
- Être à l'écoute de leurs remarques

Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- Il doit s'assurer d'un bon accueil, et les renseigner sur le fonctionnement
- Il doit faciliter l'intégration des jeunes dans les projets
- Il doit informer les parents en expliquant l'organisation et le fonctionnement.

Objectif 2 : **Développer la personnalité du jeune adolescent**

- Permettre l'autonomisation et la responsabilisation du jeune
- Laisser la libre utilisation du matériel
- Décider ensemble des règles de vie
- Encourager la prise d'initiative
- Permettre à chacun de s'exprimer, soumettre des idées
- Intégrer et impliquer tous les jeunes
- Favoriser les échanges avec l'environnement local
- Mettre en place des échanges intergénérationnels
- Permettre le développement du côté collectif chez le jeune
- Prise de décision collective
- Organiser des projets collectifs
- Utiliser les sports et grands jeux collectifs
- Renforcer l'esprit et la cohésion du groupe

Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- Il doit surveiller les déviances
- Il responsabilise le jeune au travers des actions et des projets
- Il favorise l'ouverture sur l'environnement local
- Il doit veiller à ce que tous les jeunes participent

Objectif 3 : **mettre l'accent sur la pratique du « vivre ensemble » dans un collectif ou la place de chaque jeune est reconnue et respectée**

- Développer l'acceptation de la différence
- Sensibiliser le jeune par des jeux, débats et discussions
- Favoriser les rencontres de différentes cultures
- Accueillir des jeunes et intégrer des jeunes en situation d'handicap
- Développer l'entraide, la solidarité et l'écoute des jeunes
- Faciliter la liberté d'expression
- Tous les jeunes doivent être écoutés de tous grâce à une prise de parole et une décision collective
- Les plus âgés aideront les plus jeunes
- Développer la vie en collectivité
- Impliquer les jeunes dans l'entretien des lieux
- Organiser et planifier des tâches quotidiennes
- Chaque jeune doit participer aux tâches afin de garder un environnement propre

Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif

- Il fait en sorte d'éviter l'exclusion des jeunes du groupe
- Il adapte et tient compte des difficultés de chacun
- Il transmet les valeurs de l'entraide, la solidarité, de la liberté d'expression et de l'écoute
- Il veillera à l'application des règles de vie et des tâches quotidiennes

Objectif 4 : **Permettre aux jeunes de choisir des activités ou un projet à mettre en place**

- Favoriser la prise d'initiative dans la mise en place des projets
- Utiliser des moyens d'expression différents pour capter les choix et besoins des jeunes
- Mettre en place des temps spécifiques pour que des projets puissent s'organiser avec eux et par eux
- Proposer différentes activités en tenant compte de leur demande et choix
- Solliciter l'imaginaire et la créativité du jeune
- Créer des activités choisies auparavant collectivement
- Développer la recherche des jeunes

Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif

- Il doit être à l'écoute des projets des jeunes
- Il doit les guider et les aider dans la démarche de projet
- Il doit fournir aide et documentation si nécessaire
- Il doit toujours proposer plusieurs activités à un moment donné pour favoriser le choix
- Il doit proposer des activités comme les activités artistiques pour solliciter la créativité et l'imaginaire du jeune

Objectif 5 : **Permettre au jeune adolescent d'être détendu dans un cadre de vie qui diffère de la famille et de l'école**

- Instaurer un climat de confiance et d'écoute au sein de l'accueil
- Favoriser les échanges et le dialogue
- Donner des responsabilités aux jeunes
- Construire avec les jeunes un lieu repère
- Aménager la salle selon leurs choix et goûts
- Décorer la salle avec leurs codes
- Proposer des projets différents de ceux de l'école et de la famille
- Mettre en place des activités attrayantes
- Monter des projets originaux
- Ne pas obliger un jeune à faire une activité

Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- Il est à l'écoute des jeunes
- Il doit permettre l'appropriation du lieu par les jeunes
- Il doit faire en sorte que ses activités et ou projets soient attractifs, intéressants

Objectif 6 : **Permettre au jeune d'être reconnu comme une personne à part entière**

- Favoriser les échanges et dialogues entre jeunes mais aussi entre les jeunes et l'animateur
- Des temps de discussions ou réunions sont organisés
- Prendre en compte les remarques de chacun

Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif

- Il est à l'écoute des jeunes
- Il doit favoriser les dialogues
- Il doit faciliter l'expression de tous par différents procédés

2.4. Evaluation

OBJECTIFS GENERAUX	CRITERES	INDICATEURS	OUTILS
Favoriser l'accueil de tous	Mixité Fidélité	Nombre de nouveaux, de réinscriptions. Différentes communes, Différents milieux sociaux	Listing Go Asso
Développer la personnalité du jeune adolescent	Cohésion	Taux de participation de chacun Echelle d'implication	Votes, débats, boite et mur d'expression libre, Echanges, discussions, observation des animateurs
Mettre l'accent sur la pratique du « vivre ensemble » dans un collectif ou la place de chaque jeune est reconnue et respectée	Collectif	La charte de vie est respectée et approuvée de tous	Votes, débats, boite et mur d'expression libre,
Permettre aux jeunes de choisir des activités ou un projet à mettre en place	Capacité de choix	Capacité des jeunes à choisir	Nombre d'activités proposées
Permettre au jeune d'être détendu dans un cadre de vie qui diffère de la famille et de l'école	Appropriation	Gestion des temps libres de chacun Rythme adapté	Observation, échanges, sondages
Permettre au jeune d'être reconnu comme une personne à part entière	Capacité d'expression	Nombre de jeunes qui s'expriment par oral, par vote, ou boite d'expression libre	Débats, votes, boite et mur d'expression libre

3. L'équipe d'encadrement

3.1. Exigences réglementaires

La composition de l'équipe d'encadrement répond aux législations existantes de la DRDJSCS.

Le taux d'encadrement

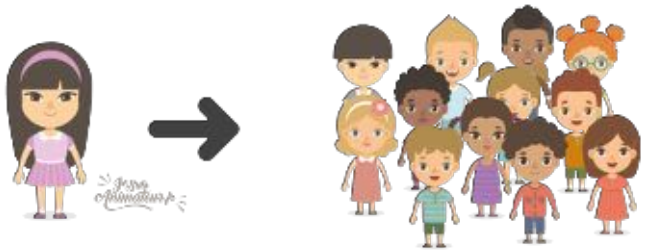

1 animateur pour 12 jeunes

Les qualifications

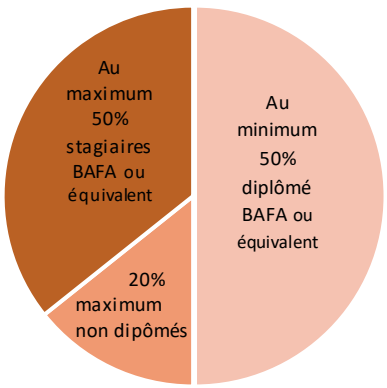

Certaines activités que nous proposons peuvent nécessiter un encadrement spécifique, aussi, la légitimité des professionnels engagés est systématiquement vérifiée par le biais de cartes professionnelles et assurances.

3.2. Membres de l'équipe et rôles de chacun

L'équipe d'encadrement est composée d'une coordinatrice Jeunesse, d'un animateur diplômé d'un Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur et un animateur non diplômé. Nous encadrons régulièrement des stagiaires dans le cadre de leur formation pratique BAFA.

La coordinatrice Jeunesse est la responsable de l'Accueil de Loisirs Adolescents. Elle est garante de sa qualité et de son bon fonctionnement conformément au projet pédagogique.

Elle gère les membres de l'équipe et est responsable du travail effectué par les animateurs sur tous les temps d'accueil. Elle veille au respect du cadre de travail et de l'investissement des animateurs dans la préparation et la mise en œuvre de leurs activités.

Elle est responsable de la sécurité physique, morale et affective des jeunes encadrés, elle est aussi un renfort pour les animateurs dans la gestion de leur travail et lors de situations problématiques.

Elle est également la responsable sanitaire.

Les animateurs sont garants du bon déroulement des temps qu'ils passent avec les jeunes. Ils planifient, organisent et mettent en œuvre un programme d'activités qui répond aux objectifs pédagogiques de l'Accueil de Loisirs Adolescents, et qui est adapté au public encadré.

Ils veillent à appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités et la vie quotidienne.

Ils assurent la sécurité physique, morale et affective des jeunes, ils maîtrisent les méthodes pédagogiques d'animation et doivent avoir une intention éducative dans la mise en œuvre des activités proposées.

Ils sont responsables de la bonne utilisation du matériel et des lieux utilisés.

La polyvalence des animateurs est importante, ainsi que leur capacité à s'adapter. Au-delà des qualifications et des compétences, ils doivent avoir une bonne qualité relationnelle et une bonne connaissance du public. Ils sont les référents et doivent faire preuve de bon sens et d'analyse dans leur démarche.

4. Grille tarifaire

Le coût attribué aux familles est une participation forfaitaire à hauteur de 70 % du coût total, hors salaires et charges de l'équipe d'encadrement.

Nom du palier	Revenus mensuel de la famille par part	Taux de réduction
QF1	<400€	80 %
QF2	<600€	60 %
QF3	<900€	40 %
QF4	<1200€	20 %